

Les Oblats et l'Université d'Ottawa : du « Collège » à l'Université (1918-1950)

Jean-Charles Laframboise, o.m.i.

Volume 44, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007130ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007130ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laframboise, J.-C. (1977). Les Oblats et l'Université d'Ottawa : du « Collège » à l'Université (1918-1950). *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 44, 81-101. <https://doi.org/10.7202/1007130ar>

Les Oblats et l'Université d'Ottawa

Du « Collège » à l'Université (1918-1950) *

Vendredi, le 13 septembre 1918, j'entre au « Collège » d'Ottawa. Je viens d'avoir treize ans. Pourquoi ce choix, alors que je suis originaire de Masson, de l'autre côté de la « Grande Rivière », et que mes compagnons de classe, du moins ceux dont les parents sont en mesure de leur payer des études, vont presque tous à Sainte-Thérèse, *Alma Mater* de notre curé, l'abbé Jean-Baptiste Routhier ? C'est que mon père, né à Buckingham, village voisin de Masson, est parfaitement bilingue — d'où les avantages que représente pour lui le « Collège » d'Ottawa — et qu'il a un cousin prêtre, l'abbé J. Raphaël Filiatrault, qui est un ancien du « Collège » où il s'est illustré, comme étoile de football, au cours des années 1905-1906. Pas question, par conséquent, d'aller à Sainte-Thérèse ni même au Juniorat d'Ottawa. Mon père voulait-il faire de moi un joueur de football comme « l'oncle » Raphaël ? Il n'y réussira pas, pas plus d'ailleurs que les préfets de discipline que je connaîtrai durant mes premières années d'étude. Mes intérêts, à cette époque déjà, sont ailleurs.

En franchissant le seuil du parloir, rue Laurier, en août 1918, où j'étais venu avec mon père solliciter mon admission, je m'étais trouvé en présence du Père Louis Rhéaume, futur évêque d'Haileybury, alors recteur du « Collège ». La vue de ce digne prêtre en

* L'auteur tient à souligner qu'il n'est pas historien de métier et que ce qu'il a voulu fournir au lecteur, c'est une « source » d'histoire, plutôt qu'une histoire proprement dite. Nombre d'événements, de détails rapportés, le sont, en effet, à partir de souvenirs personnels ou de témoignages recueillis parmi des confrères. D'où le genre littéraire adopté, très proche de ce qu'on appelle communément « mémoires ». Mais l'auteur tient également à dire qu'il a constamment soumis ses « souvenirs » à la critique des documents officiels contenus dans les sources suivantes : les *Annuaire*s et *Almanachs* de l'Université (1892-1950), les *Registres* de la Corporation du Collège, puis du Conseil d'administration de l'Université d'Ottawa (1861-1957), les *Registres* du Sénat académique (1904-1933), les *Procès-Verbaux* du Conseil de la Faculté des Arts (1914-1965), le *Codex historicus* de la Maison des Oblats de l'Université (1926-1946), la revue « *The Owl* » (1888-1898), la « *University of Ottawa Review* » (1898-1915), la « *Revue de l'Université d'Ottawa* » (1931-1952).

soutane, avec son crucifix d'Oblat, m'avait tellement impressionné que je m'étais dit spontanément : « Un jour, je serai prêtre comme lui ». Je ne devais jamais revenir sur ce premier jugement ni sur la décision qu'il avait provoquée en moi.

I

Le Collège qui m'accueille s'appelle l'Université d'Ottawa. Ce titre « prestigieux » correspond-il bien à la réalité ?

Le Collège de Bytown, fondé en 1848, a été incorporé civilement le 30 mai 1849. Le 18 mai 1861, le nom de la corporation a été modifié par acte public en celui de *College of Ottawa*. En 1866, ce dernier obtient du gouvernement d'Union le pouvoir de conférer des grades universitaires. C'est la deuxième institution catholique du Haut-Canada à obtenir ce privilège, le collège de Regiopolis à Kingston en ayant été gratifié l'année précédente.

M^{gr} Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, après dix années de démarches à Rome, obtient pour le Collège une charte pontificale en 1889. Nouvelle étape. Pour la première fois l'annuaire porte le titre : « Annual Catalogue of the University of Ottawa ». Le conseil universitaire est formé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de deux conseillers. On énumère les facultés suivantes : Théologie, Philosophie et Arts. Il y a un cours commercial, un « collegiate course », un « scientific course ». L'annuaire de 1891 mentionne pour la première fois le Recteur et le Vice-recteur. Celui de 1892 est plus détaillé. Il y est question d'un doyen et vice-doyen pour les facultés de Théologie, de Droit, de Philosophie et des Arts. La Faculté des Arts donne un cours de quatre ans, les deux dernières années appartenant concurremment à la Faculté de Philosophie. La Faculté de Droit comporte deux sections, l'une pour l'Ontario, l'autre pour le Québec.

C'est une période d'euphorie littéraire et académique. On fête avec éclat l'ascension du modeste collège de 1848 au rang d'université pontificale. La revue *The Owl*, publiée par le Collège depuis 1888, fait état de tous ces événements. Cette revue est d'excellente tenue, mais rédigée presque exclusivement en anglais. On rêve de faire de l'Université Catholique d'Ottawa le pendant de la *Catholic University of America* de Washington avec forte influence irlandaise.

Les bâtiments du « Collège » sont imposants : édifice principal (avec façade sur la rue Wilbrod) comportant trois ailes, une chapelle,

une salle académique ; édifice des Sciences (1896) muni de laboratoires et d'un musée ; nouveau scolasticat d'Archville bâti en 1885, nouveau Juniorat du Sacré-Cœur bâti en 1895. Magnifique ensemble que viennent compléter les églises Saint-Joseph et du Sacré-Cœur.

Mais, depuis 1890, le « Collège » vit une crise linguistique continue. Les Pères de langue française réclament l'établissement d'un cours classique bilingue pour les étudiants francophones. Ils auront gain de cause en 1900. À partir de cette date, le nombre des étudiants de langue française augmente rapidement, surtout grâce au Juniorat du Sacré-Cœur qui devient avec le Père Joseph David et la paroisse du Sacré-Cœur le centre du « réveil » franco-ontarien.

Un incendie dévastateur, le 3 décembre 1903, vient compromettre tous ces beaux rêves. L'édifice des Sciences, le Juniorat et la maison des religieuses au service du « Collège » sont seuls épargnés. L'Université revivra-t-elle de ses cendres ? Des pessimistes, même chez les Oblats, en doutent. Ce « Collège » a exigé tant de sacrifices, causé tant de soucis financiers, entraîné tant de conflits raciaux et linguistiques ! Mais les Oblats se rallient et le recteur, le Père Joseph Emery, se décide à reconstruire. Il contacte un architecte américain de Washington et de New York, A.O. Von Herbulis. C'est un « bon » catholique, ami des Pères de Sainte-Croix et de l'Université Notre-Dame (Indiana). Il remet, dit-on, 40% de ses honoraires d'architecte à ses clients. Le Conseil l'engage le 7 mars 1904. Von Herbulis prépare une maquette imposante du futur complexe universitaire. On croit rêver en couleur en voyant cet étonnant pastiche du Capitole américain, y compris l'inévitable coupole, très à la mode à l'époque. Pour le moment, on se contente de la partie centrale de l'édifice des Arts. Le dôme est délibérément mis de côté. Mais on maintient la colonnade, le revêtement et l'ornementation en pierre d'Indiana sur base de granit, le tout à l'épreuve du feu. Le coût, estime-t-on, ne devrait pas dépasser \$120,000. Illusion. Le Père Arthur McGowan reconnaîtra en 1931 avoir consacré \$225,000 à cette construction.

Après l'incendie du 3 décembre 1903, professeurs et élèves doivent trouver à se loger un peu partout : dans l'édifice des Sciences, au Juniorat du Sacré-Cœur, dans la maison des religieuses, dans des maisons louées rue Daly et rue Wilbrod ou encore dans une annexe temporaire, construction de bois de deux étages sise rue Laurier et qu'on appellera longtemps : le « poulailler ». Les grands séminaristes, pour leur part, ont émigré temporairement à l'orphelinat

Saint-Joseph. Un peu plus tard ils s'installeront dans la maison O'Gara, rue Main.

Le 24 mai 1904, a lieu, présidée par le Cardinal Gibbons de Baltimore, la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice. L'architecte Von Herbulis a organisé le voyage du prélat et loué à cet effet un train avec wagons spéciaux pour le cardinal, sa suite et les invités de marque.

Les fêtes terminées, la vie reprend, mais au ralenti. En 1914, on construit l'aile de la rue Laurier pour loger le personnel Oblat ; encore ici on laisse tomber quelques-unes des « fioritures » prévues par l'architecte Von Herbulis. La crise linguistique n'est pas apaisée. La lutte contre le Règlement XVII divise la population catholique d'Ottawa, y compris les Oblats eux-mêmes. Lorsque le Père Louis Rhéaume quitte son poste de directeur du grand séminaire pour assumer la charge de Recteur en 1914, le schisme, latent depuis quelques années, se consomme. Plusieurs Pères de langue anglaise quittent l'Université, qui pour le Vicariat de New Westminster, qui pour la première province américaine. Dans leur exode, ils entraînent un nombre considérable d'étudiants anglophones qui vont terminer leurs études ailleurs.

Le Père Louis Rhéaume tiendra le coup avec les Pères de langue française qui, d'ailleurs, ont toujours été en majorité au Collège, de jeunes Pères venus du Scolasticat, des professeurs laïques et quelques prêtres séculiers. La situation financière est convenable sans être brillante. À force d'économies et de sacrifices la dette se rembourse. On intensifie le recrutement des pensionnaires et des externes.

C'est à ce moment que j'arrive au « Collège ». Nous sommes deux cents pensionnaires, trois cents externes et quinze séminaristes. Pour la première fois depuis 1914, la première année du cours classique anglais compte trente élèves. Le personnel enseignant se compose de vingt-sept Pères et onze autres professeurs, laïques, prêtres séculiers, séminaristes.

Étudiants et surveillants vivent dans un climat de « diaspora ». Nous sortons et entrons de la maison centrale pour la chapelle, le matin et le soir, pour les heures d'études, pour les classes, bientôt pour nous rendre dans un dortoir installé dans le « poulailler », ou dans les maisons de chambres et l'infirmerie. Les divisions du sous-sol où sont aménagés les salles de récréation et le réfectoire changent souvent. Elles sont vitrées et, pour ainsi dire, mobiles.

En 1920, nous voyons construire un nouvel édifice de pierre longeant la rue Waller. Il s'agit de la résidence des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, d'une buanderie, d'une boutique et d'une infirmerie. Le Père Louis Rhéaume sera le premier à penser en termes d'expansion territoriale : il achètera à cet effet des maisons rues Waller et Wilbrod. En plus, il acquerra en 1917 une ferme à Orléans qui, avec les années, deviendra la grande ferme Saint-Joseph.

La paix règne dans la maison. Les deux groupes linguistiques s'entendent bien sous la direction canadienne-française et oblate de l'Université : aucun heurt, nulle récrimination linguistique même si l'un ou l'autre Père n'est pas bilingue à 100% ou passe pour être un ardent nationaliste.

La vie académique est sérieuse. Le « Collège » vit de la tradition du Père Tabaret, c'est-à-dire d'un équilibre entre les humanités et les sciences. En plus du latin, du grec, de l'anglais et du français, le *curriculum* comporte chaque année des mathématiques et des sciences. Ces dernières sont données en anglais ; les humanités, en français. Nos confrères de langue anglaise ont, pour leur part, un bon cours de langue seconde. Les deux dernières années nous initient à la philosophie, enseignée en latin : nous nous retrouvons alors avec nos confrères du cours anglais. Le programme de sciences est intéressant. Nous parcourons successivement : botanique, zoologie, chimie organique, minéralogie, géologie, géographie physique, physique et astronomie avec des laboratoires spécialisés surtout en chimie, en minéralogie et en physique. Les programmes s'articulent de la façon suivante : un premier bloc de trois ans couronné par le diplôme d'immatriculation ; un second bloc de deux ans à la Faculté des Arts, comportant belles-lettres et rhétorique avec le diplôme « intermédiaire », et un dernier bloc de deux ans : philosophie, sciences et lettres, couronné par le baccalauréat ès arts. À la fin de la première année de philosophie nous pouvons préparer un examen spécial pour l'obtention du baccalauréat en philosophie ; à la fin de la deuxième année, pour l'obtention de la licence. Nous sommes tenus en haleine. Si l'on compare à ce qui se fait aujourd'hui, cela paraît sans doute très monolithique. Mais c'est solide. L'essentiel d'une culture générale est garanti.

Les activités para-scolaires sont nombreuses : sports intercollégiaux, débats inter-universitaires — surtout pour nos confrères de langue anglaise —, société des débats, pièces de théâtre. La discipline est souple. D'aucuns la disent relâchée. Nous nous en accommodons fort bien, car nous aimons profondément la vie au « Collège ».

Au point de vue spirituel, les Pères ont à cœur de former des laïques catholiques convaincus. Ils y réussissent assez bien. Nous nous rendons chaque matin pour la messe dans la chapelle temporaire au sous-sol du Musée et le soir pour la prière. Le dimanche, il y a grand'messe ; mercredi et samedi matin, nous chantons, en alternance, cantiques français et anglais. Le bilinguisme est intégral. Nous ne connaissons pas les Vêpres, mais les Saluts du Saint-Sacrement, les premiers vendredis du mois et durant le mois de Marie. Pas de lecture spirituelle : les remarques du préfet de discipline au réfectoire et les classes de religion suffisent. Le corps professoral oblat est relativement jeune et accueillant. Les Pères ont appris au Scolasticat à aimer la jeunesse, l'Université et son style de formation. Tous les sports sont à l'honneur. Les récréations des jours ordinaires se passent dans la cour en face de l'édifice central. Les jours de congé, nous nous rendons à l'Ovale, située sur le terrain présentement occupé par la Faculté des Sciences, pour le rugby et le baseball.

En cette première année 1918 nous vivons la terrible grippe espagnole. Dès la mi-septembre nous sommes mis en quarantaine ; quant aux externes, ils sont confinés chez eux. Après quelques jours passés dans les dortoirs transformés en infirmerie, où Pères et Frères nous soignent, les classes reprennent à l'intérieur. Deux seuls étudiants succombent à la maladie. Mais c'est une période « lugubre ». Les cloches des églises catholiques partout se sont tues. Le « poulailler », devenu cours commercial, a été réquisitionné comme hôpital d'urgence par le bureau de santé de la ville. Nous voyons les corbillards défilier chaque jour devant les deux églises voisines, sans jamais s'arrêter, en route vers le cimetière. Le 11 novembre, c'est l'armistice. Les pensionnaires sortent pour la première fois et vont fêter, fanfare en tête, avec la population en liesse. Le « carnage » est terminé : la vie du « Collège » reprend avec les externes qui bientôt viennent nous rejoindre.

Au mois de mars 1921, nous avons un nouveau recteur en la personne du Père François-Xavier Marcotte. Le nombre d'élèves s'accroît sensiblement : il sera de 813 en 1923.

Un premier changement : le cours d'immatriculation est prolongé d'une année. Le cours classique sera donc désormais de huit ans. L'espace manque. On achète une école publique vacante, rue Waller, pour y loger le cours commercial en 1922. Après des études fouillées, suivies de discussions, le Conseil d'administration décide de construire l'aile de la rue Waller. On aurait voulu y installer la chapelle ou la salle académique. Le terrain disponible ne le permet pas. On cons-

truira en hauteur et en pierre d'Indiana. Cinq étages qui débouchent sur la rotonde : réfectoire spacieux, deux salles d'études superposées, un étage de chambres d'élèves et un dortoir. Le fameux dortoir où la chambre du gardien est dotée d'une colonne en plein centre. L'aile et la colonne Marcotte.

L'aile est belle et confortable. Nous y emménageons en mai 1923. À plus tard la chapelle. Au musée (édifice des Sciences), on tasse les montres d'animaux empaillés, de singes et d'oiseaux et l'on trouve assez d'espace pour y installer trois cents sièges avec un plateau. L'Université a sa mini-salle académique. La Société Sainte-Cécile y donne ses concerts mensuels. Bientôt la Société des Conférences y invite, une fois par mois, le public français de la Capitale pour y entendre des conférenciers réputés.

En 1923, l'Université fonde une école de pédagogie pour les futurs instituteurs des écoles franco-ontariennes. Elle s'installe pauvrement dans le « poulailler ». Le Père René Lamoureux en est le fondateur. En même temps prennent résidence à l'Université le Père Georges Simard, historien réputé, et surtout le Père Gilles Marchand qui remplace M^{sr} Louis Rhéaume, promu évêque de Haileybury, comme directeur du Grand Séminaire. Dans cette grande maison, c'est du sang neuf qui s'ajoute à un personnel qualifié et estimé des élèves. Nous sommes très fiers de notre *Alma Mater*, passablement chauvins même. Lorsque je quitte le « Collège » en juin 1925, bachelier ès arts et licencié en philosophie, nous sommes dix à solliciter notre admission au Noviciat des Oblats à Ville LaSalle, dont quatre de langue anglaise.

Cela m'apparut, à l'époque, comme un signe des temps. Nous étions capables de vivre ensemble, catholiques des deux langues, dans l'harmonie, le respect mutuel, la tolérance et la charité, prêts à revenir après nos années de formation religieuse et sacerdotale pour travailler ensemble, comme Oblats, au développement de notre *Alma Mater* pour le plus grand bien de l'Église, de notre Congrégation et de notre pays. J'avais vingt ans.

II

Pendant que nous nous dirigeons vers le Noviciat des Oblats, nos confrères qui ont opté pour le clergé séculier s'installent, en septembre 1925, dans le nouveau Séminaire diocésain, rue Rideau. L'Archevêque d'Ottawa, M^{sr} Joseph-M. Emard, qui, en 1923, a

succédé à M^{sr} C. Hughes Gauthier, répondant aux désirs de son clergé et aux directives du Saint-Siège, a décidé de se doter de ses propres Grand et Petit Séminaires. Il faut dire qu'au lendemain de l'incendie de 1903, M^{sr} Thomas Duhamel avait proposé d'aider généreusement les Oblats à construire un nouveau Grand Séminaire, près de l'Université. Le projet avorta. Aussi le Grand Séminaire, toujours sous la responsabilité des Oblats et de l'Université, végétera dans les locaux de fortune au deuxième étage du musée.

M^{sr} Énard avait acheté l'ancien hôpital de la rue Rideau. Il le fit aménager convenablement. Petit et Grand Séminaires s'y installeront en 1925 sous la gouverne de M^{sr} Joseph Charbonneau. Les Oblats garderont toutefois la direction du Grand Séminaire jusqu'en 1928.

Une partie de la population catholique de langue anglaise n'avait cessé depuis 1914 de récriminer contre la mainmise des Oblats de langue française sur l'Université. Elle prétendait que les familles de langue anglaise préféreraient envoyer leurs enfants aux écoles publiques et aux universités non catholiques plutôt qu'à l'Université bilingue d'Ottawa.

Elle réclamait donc un « Collège » catholique de langue anglaise. Saisie du problème, Rome demandera aux Oblats d'y apporter une solution. Un assistant-général, le Père Isidore Belle, viendra en Amérique en 1925. Il contactera les Oblats américains qui refuseront carrément son invitation. Il ira jusqu'en Colombie-Britannique : terrain glissant. Il était même rumeur que des Bénédictins et des Dominicains d'Angleterre avaient été approchés, mais qu'ils avaient refusé.

Les choses en sont là, lorsqu'en 1927, le provincial de la province du Canada-Est, le Père Georges-Étienne Villeneuve, et son Conseil décident, en fils soumis de l'Église et de la Congrégation des Oblats, de répondre aux instances du Saint-Siège.

Le Conseil provincial se rend acquéreur, cette même année, d'un vaste terrain, situé en bordure d'Echo Drive, sur le canal Rideau, à deux pas du pont Pretoria, et, vers l'est, s'étendant jusqu'à la rue Main, pour le prix de \$25,000. Puis il fait appel aux trois Oblats de langue anglaise qui desservent la paroisse Saint-Joseph et font partie du personnel de la maison de l'Université. Il s'agit des Pères Edmund Cornell, curé, Denis Finnegan et Edward Killian, vicaires. Le Père Denis Finnegan est chargé d'obtenir des lettres patentes

pour la mise sur pied d'une nouvelle Corporation : « The Missionary Oblates of Mary Immaculate of Eastern Canada ». La future province pourrait, pense-t-on, compter trois maisons : celle de la paroisse Saint-Joseph, celle du « Collège » — but premier de la nouvelle Corporation — et peut-être une paroisse de langue anglaise que M^{gr} Rhéaume serait disposé à lui confier. On procède, en attendant, à la fondation de deux maisons, toujours sous la juridiction de la province du Canada-Est : celle de Saint-Joseph, avec les Pères D. Finnegan, E. Cornell et A. Cary, et celle du « Collège » avec, comme supérieur, le Père E. Killian. Il est, pour le moment, seul. La nouvelle institution est baptisée temporairement : « College of the Little Flower ». Un architecte élabore des plans.

Le Père Provincial vient annoncer ces nouvelles à la communauté de l'Université le 6 janvier 1929. La Corporation du « Collège » d'Ottawa doit céder non seulement l'église Saint-Joseph, mais aussi le terrain adjacent, y compris la maison de pierre qui jadis avait abrité le Juniorat d'avant 1895 et le « poulailler » encore utilisé par l'Université. C'est un sacrifice considérable. La communauté de l'Université accepte la décision de l'autorité provinciale avec soumission, mais sans enthousiasme. Les Oblats de l'Université croyaient possible la coexistence pacifique. Ils étaient prêts à accepter un *High School* indépendant de langue anglaise, mais non un « Collège » qui viendrait sectionner les Facultés et l'Université. Ils obéissent cependant. Il faut noter que, d'après l'entente convenue entre M^{gr} de Mazenod, fondateur des Oblats, et M^{gr} Guigues en 1856, la paroisse Saint-Joseph était confiée à perpétuité aux Oblats du « Collège » comme moyen de subsistance et de développement. La population catholique de langue anglaise accueille ces décisions et ces fondations avec enthousiasme. C'est l'euphorie.

L'Université d'Ottawa devra faire face à cette nouvelle situation. Pour le moment, le Recteur est le Père Uldéric Robert ; sa nomination, le 8 juin 1927, comme successeur du Père François-Xavier Marcotte, n'a soulevé aucun enthousiasme. Est-il vraiment à la hauteur des défis qui l'attendent ? Entre-temps, l'Université a trouvé en la personne du Supérieur du Scolasticat, le Père J.-M.-Rodrigue Villeneuve, futur cardinal, un intellectuel et un organisateur de première valeur : Dès 1928, il demande au Conseil d'administration et au Sénat de fonder une École Supérieure de Théologie pour préparer des candidats au doctorat. La charte pontificale de 1889 prévoyait l'établissement d'écoles supérieures pour compléter les Facultés de philosophie, de théologie et de droit canonique. Les

cours commencent le 16 octobre 1928. Certains sont publics, d'autres, réservés aux candidats aux grades académiques.

Le supérieur du Scolasticat est un animateur extraordinaire. Avec l'École Supérieure de Théologie toutes sortes d'initiatives voient le jour. Le Scolasticat Saint-Joseph devient une ruche bourdonnante d'activités, un centre intellectuel et religieux remarqué. Initiateur des retraites fermées dans la région, le Père Villeneuve est en grande demande comme conférencier dans les milieux laïques aussi bien que religieux.

En 1929, le Père William Byrne-Grant, qui a succédé au Père John Welsh comme provincial de la province Saint-Pierre de New Westminster, rend visite au Vicaire provincial de Montréal. Le Père Provincial est en visite canonique au Basutoland. Le Père Byrne-Grant offre d'aider à la fondation du nouveau « Collège » anglais. Il dispose en effet de plusieurs jeunes Pères prêts à venir à Ottawa. De fil en aiguille, après pourparlers et discussions tant à Rome qu'à Montréal, on décide, au retour du Provincial, de céder à la province St-Peter les deux maisons déjà fondées. Avec l'assentiment de l'archevêque d'Ottawa, l'administration de la province St-Peter vient s'installer dans la capitale. Le Scolasticat Holy Rosary est fondé presque en même temps. Le Père Byrne-Grant entreprend aussitôt la construction du nouveau « Collège » qui s'appellera St-Patrick. En attendant, ce dernier ouvre ses portes dans le « poulailler », le 5 septembre 1929. La pierre angulaire du nouvel édifice situé Echo Drive est posée le 25 août 1929. La bénédiction marquant l'ouverture officielle du Collège aura lieu le 29 octobre 1930.

À Montréal, le Père Philémon Bourassa remplace, le 17 février 1930, le Père Villeneuve comme provincial. Il doit presque aussitôt faire face aux réclamations du Père Byrne-Grant qui exige de l'Université d'Ottawa qu'elle aide financièrement le Collège St-Patrick.

Le 10 avril de la même année, le Père Gilles Marchand, jusqu'à supérieur du Juniorat du Sacré-Cœur, succède au Père Robert comme Recteur de l'Université.

Depuis plusieurs mois le Conseil d'administration avait décidé la construction d'une aile nord devant compléter l'édifice central et abriter un vaste gymnase, une chapelle et deux dortoirs. Le contrat est signé le 16 mai 1930 et confié à M. H. Dagenais, d'Ottawa. Les plans sont des architectes Viau et Venne, de Montréal.

Le 29 mai 1930, le Père Gilles Marchand quitte Ottawa pour Montréal et Rome. La veille, il explique à la communauté la raison et le but de son voyage. Il s'agit d'aller régler le problème des réclamations financières du Père Byrne-Grant. Le Père Marchand reviendra le 30 juillet, après avoir obtenu gain de cause pour l'Université auprès de l'administration générale : l'Université n'aura pas à aider financièrement le Collège St-Patrick.

Avant son départ le Recteur avait, le 25 mai, brossé devant un groupe d'anciens réunis à Ottawa, un tableau assez sombre de l'état des choses à l'Université. L'École supérieure de théologie et l'École de pédagogie étaient des réussites, mais, dans tous les autres secteurs, le nombre d'élèves avait diminué tant à cause de la dépression que de la fondation du Collège St-Patrick. « Avec la construction de la nouvelle aile, nos finances seront encore gênées. Nous avons besoin d'élèves... 100 places restent vides ».

Dès son retour de Rome, le Recteur se remet à la tâche. Il insuffle partout vie et dynamisme. On annonce, le 9 novembre 1930, la fondation de la Revue de l'Université d'Ottawa (le premier numéro paraîtra en janvier de l'année suivante). Le 16 mars 1931, le Père Marchand annonce que le Conseil d'administration a approuvé la construction de l'École Normale (angle Waller et Wilbrod). Suite logique de la décision prise en octobre 1927 par le ministère d'éducation ontarien d'« oublier » le règlement XVII et de reconnaître officiellement l'École de pédagogie de l'Université d'Ottawa pour la préparation des instituteurs bilingues de la province, comme le recommandait le rapport de la Commission royale Scott, Côté et Merchant. Une entente avec le gouvernement ontarien négociée par le Père René Lamoureux, directeur de l'École, rend possible la construction de celle-ci au coût de \$110,000.

Depuis 1926, le Père Joseph Gravel est préfet des études à l'Université. Dès 1928, il établit le cours pré-médical à la Faculté des Arts. Le 14 octobre 1931, la même Faculté accepte le principe des sujets facultatifs ou optionnels dans le programme du B.A. que l'on réduit à vingt sujets. Le Père Joseph Hébert, secrétaire de la Faculté en 1931, sera, lui aussi, l'artisan de nombreuses innovations au plan académique. Comme doyen, en 1933, il introduira des cours de maîtrise et de doctorat en littérature et en histoire, de même que des cours d'extension.

Mais la Faculté manque d'espace. En 1931, elle occupe l'ancienne école publique de la rue Waller qui a été agrandie en 1925.

Le cours commercial disparaît, ayant été intégré au cours d'immatriculation.

Le 24 mai 1931, le pape Pie XI promulgue la Constitution apostolique « *Deus Scientiarum Dominus* » et, le 12 juin, les « ordinations » correspondantes. Il s'agit d'une réforme globale des Facultés ecclésiastiques dans toute l'Église. Les universités catholiques avec charte pontificale doivent réviser tant leurs normes académiques que leurs structures.

Le sénat de l'Université d'Ottawa établit, le 3 janvier 1932, un comité chargé d'étudier la réorganisation académique des Facultés ecclésiastiques conformément à cette Constitution. Le Comité présente son rapport en plusieurs séances en avril de la même année. Le sénat l'approuve à l'unanimité le 15 avril. Le texte est prêt. Le Père Joseph Rousseau, son principal rédacteur, quitte Ottawa le 23 mai pour Rome où il doit présenter le projet des nouveaux « Statuta » à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités.

Les Oblats tiennent en septembre 1932 un chapitre général pour l'élection d'un supérieur général. En se présentant à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, le Père Rousseau apprend que cette dernière a été saisie du problème des relations entre l'Université d'Ottawa et le Collège St-Patrick, mais profitant du fait que les Oblats sont en chapitre, la dite Congrégation a décidé de leur confier ce problème de famille. Le Père Rousseau élabore un projet de solution qu'il offre au nouveau supérieur général, le Père Théodore Labouré. Le chapitre accepte ce projet qu'il soumet à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités qui le ratifie officiellement le 26 octobre 1932.

La Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa intègre académiquement le Collège St-Patrick. Le supérieur et le préfet des études du Collège font partie du Sénat académique. Le Collège renonce aux charges officielles de la Faculté (doyen, vice-doyen et secrétaire) mais est soumis aux règlements du Sénat (approbation des programmes et des professeurs). L'Université d'Ottawa garde une section anglaise de la Faculté des Arts. Enfin, le Collège St-Patrick reste totalement indépendant du Conseil d'administration de l'Université d'Ottawa.

Le Père Rousseau rentre à Ottawa le 20 novembre. Dès le 25, le Sénat prend connaissance du texte de l'arrangement conclu à Rome. Le Sénat envoie des lettres de remerciements au Cardinal Préfet Bisleti, au Supérieur général et au délégué apostolique M^{gr}

Cassulo. Il félicite chaleureusement le Père Rousseau « pour son zèle et son talent dans la solution de cette question ». Tout le monde respire plus à l'aise. De fait, une paix bienfaisante s'établira entre les deux institutions pour plusieurs années à venir, même si, de part et d'autre, certains esprits restent échauffés.

Le Père Rousseau a obtenu également de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités une approbation de principe des « Statuta » de l'Université d'Ottawa. Dès septembre 1932, les Facultés de théologie et de philosophie reçoivent leurs premiers élèves selon les nouvelles normes — dix en philosophie et quatorze en théologie, tous scolastiques oblats. La Congrégation, la province et le Scolasticat Saint-Joseph font des sacrifices considérables pour favoriser cette réorganisation. Le Père Philémon Bourassa, provincial, ne lésine pas. Nous sommes sept professeurs affectés à cet enseignement : oblats, séculier et dominicain. Les classes se donnent au « Musée » de l'Université.

En 1933, nous acceptons notre premier étudiant du clergé séculier ; en 1934, les premiers étudiants laïques inscrits à la Faculté de philosophie. L'Institut du même nom abrite ceux d'entre eux qui pensionnent à l'Université. En 1934 également, on réorganise la Faculté de Droit canonique. Dès l'année suivante, le Recteur lance l'idée d'une résidence pour les candidats du clergé séculier. Grand enthousiasme de la part de toutes les autorités consultées. On cherche un site adéquat. Le choix se porte finalement sur un terrain, propriété du Scolasticat Saint-Joseph, à l'angle des rues Main et Clegg. L'architecte Lucien Leblanc trace les plans. La pierre angulaire est posée à la pluie battante par l'archevêque d'Ottawa, le dimanche, 27 septembre 1936. J'ai été nommé premier supérieur de la nouvelle institution. Le 27 mars 1937, nous emménageons : cinq Pères, un Frère et huit séminaristes, dans un édifice à peine fini et qui ne comprend pour le moment que les deux tiers de l'actuelle façade. On nous dit que nous avons vingt ans pour le remplir. Nonobstant les restrictions imposées par la guerre de 1939, le recteur, le Père Joseph Hébert, réussira à obtenir en 1942 les matériaux nécessaires à la complétion de l'édifice qui logera bientôt cent cinquante séminaristes, vingt prêtres étudiants, un personnel nombreux, presque tous les locaux de classes des trois Facultés et écoles (le Scolasticat Saint-Joseph continuera à héberger quelques classes) et une bibliothèque embryonnaire qui deviendra « Deo adjuvante », avec le Père Jean-Léon Allie, la remarquable bibliothèque de l'Université Saint-Paul.

Les statuts de l'Université d'Ottawa sont approuvés définitivement par la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, le 25 novembre 1934.

Pendant tout ce temps, le Recteur et le Sénat ne perdent pas de vue le problème de la refonte de la charte civile. Dès le 25 novembre 1932, le Sénat se penche sur cette question. Une commission est formée pour « étudier la question d'amendements à introduire dans la charte civile ». Cette commission fait rapport le 4 février 1933. De ce rapport sortira, étudiée, amendée et approuvée par le Sénat, une charte toute neuve, structurée sur le modèle des nouveaux « Statuts ». Le « Collège » de Bytown et d'Ottawa portera désormais le nom d'Université d'Ottawa.

C'est sous forme de bill privé que cette charte est présentée, le 30 mars 1933, à la législature ontarienne par M^e Louis Côté, aviseur légal de l'Université et député d'Ottawa depuis le 30 octobre 1929. Le bill est adopté et reçoit la sanction royale le 7 avril 1933.

L'Université d'Ottawa possède maintenant deux instruments bien adaptés à sa mission et à ses besoins.

Aux quatre Facultés déjà existantes : Arts, Théologie, Philosophie et Droit canonique, viennent graduellement s'ajouter des écoles et instituts nouveaux : École des Sciences politiques, École de musique et de déclamation, École d'action catholique, École de gardes-malades, cours de missiologie qui donneront bientôt naissance à l'Institut du même nom, Centre Catholique, avec ses nombreux services : Centre d'orientation.

Les Oblats ont le vent dans les voiles. Ils sont fiers de l'œuvre accomplie.

III

Survient la guerre. Le Père Joseph Hébert et son successeur, le Père Philippe Corneillier — ce dernier, recteur à partir de 1942 — doivent faire face à une diminution des effectifs étudiants. Les jeunes gens sont invités à s'enrôler. L'Université organise alors à leur intention le corps École (C.O.T.C.) avec le Père Lorenzo Danis. Plusieurs étudiants deviendront ainsi officiers dans les forces armées, s'illustreront sur les champs de bataille. D'aucuns même seront des héros. La défense nationale a réquisitionné la moitié du terrain de

l'Ovale et y a installé des baraques qui dans un avenir pas trop lointain s'avéreront une bénédiction pour l'Université. Nous achetons en effet ces installations en avril 1947 au prix de \$8,914.

À mesure que la victoire semble acquise aux Alliés, un mouvement se dessine dans les universités en vue de se préparer à recevoir les jeunes gens qui reviendront au pays et qui voudront continuer ou recommencer leurs études. Le pays aura un grand besoin d'ingénieurs, de médecins, de professionnels de toutes sortes. Plusieurs Pères sont éveillés à ce problème et songent à des solutions possibles. D'autre part, depuis longtemps, nos visiteurs canoniques et la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités plaident en faveur de la création de nouvelles Facultés civiles à l'Université.

Le projet d'une Faculté de médecine a été souvent évoqué dans le passé. En 1945, c'est le Père Lorenzo Danis qui s'en fait l'avocat. Il trouve dans la profession médicale un certain nombre de collaborateurs qui constitueront avec lui un Conseil provisoire. Le Conseil d'administration en discute. Le Père Léo Deschatelets, provincial, est favorable. Le Recteur accepte. Un détail : avant de prendre une décision finale, le Conseil d'administration a chargé le Père Arthur Caron, vice-recteur, d'enquêter à Montréal et à Québec sur le déficit à prévoir. Il revient en disant qu'il faut envisager au bout de cinq ans un déficit annuel de \$60,000. Comme nos finances révèlent pour l'année 1946 un profit d'opération de \$138,000, nous estimons pouvoir nous lancer. La Faculté est donc inaugurée solennellement le 30 octobre 1945. Il s'agit, pour le moment, de donner le cours pré-médical de deux ans en une année.

Mais la deuxième année s'en vient. Il faut prévoir locaux, finances, corps professoral. Le 8 mars 1946, je suis nommé Recteur. Je m'occupe de cette affaire. Un *curriculum* a été préparé par le Conseil provisoire composé des docteurs Arthur Richard, Eugène Gaulin, George Campbell, Charles Young, Ephrem Perras et Thomas Legget. Le Père Danis, secrétaire de ce Comité, en est, en même temps, il fallait s'y attendre, la cheville ouvrière. On trouve trois professeurs de plein exercice : les docteurs Léonard Bélanger de Montréal, Joseph Auer de Hollande et Vlassios Vlassopoulos d'Athènes. Les locaux ? Nous entamons des négociations avec la Défense nationale pour récupérer les baraques de l'Ovale. Au moment où nous les réclamons, elles sont toutes occupées par des « squatters ». Nous finissons toutefois par en faire libérer quelques-unes pour septembre.

Le Père Danis lance alors, de ses propres ailes, une souscription surtout auprès des anciens de l'Université d'Ottawa et à Montréal. Il dirige lui-même cette campagne d'un bureau que lui prête M. A.J. Major. Le Père Jean-Louis Bergevin le seconde magnifiquement à Montréal. Au bout de deux ans, cette campagne rapporte \$249,332.

Si la souscription dite du Père Danis avait de quoi nous surprendre, celle organisée en 1948 par l'archidiocèse d'Ottawa allait dépasser de loin toutes nos espérances. Universitaire chevronné, M^{sr} Alexandre Vachon est, depuis 1940, archevêque d'Ottawa. Chancelier de l'Université, il voue à cette dernière une sollicitude de tous les instants ; conseils, encouragements, gestes magnanimes se succèdent jour après jour. Il organise dès janvier de l'année suivante une souscription pour l'Université, les argents perçus devant servir surtout à la Faculté de médecine, aux sciences et au développement. Tout le diocèse y prend part. On récolte au total \$1,212,285.48. Tous frais déduits, il reste \$850,000 pour l'Université et \$50,000 pour le Collège St-Patrick.

M^{sr} Vachon répondra à de nombreuses autres demandes d'aide et de soutien. Il se fera notre défenseur lorsque, au lendemain des fêtes du centenaire de l'Université en octobre 1948, nous serons attaqués par le journal *Le Devoir* de Montréal pour avoir adopté l'anglais comme langue principale d'enseignement à la Faculté de Médecine et à l'École des sciences appliquées.

Nos confrères oblats en général sympathiseront avec nous et partageront notre souffrance. C'était sans doute la rançon à payer pour le succès obtenu. Car, pensions-nous, il était impensable de nous arrêter sur le chemin du développement. Retourner à un simple collège classique pour la défense de la culture française en Ontario, comme me le suggérait avec autorité M. Gérard Filion, rédacteur-en-chef du *Devoir*, eût été une trahison de l'idéal poursuivi par nos prédécesseurs, les Pères Tabaret et autres, qui avaient donné toute leur vie à l'Université et aux catholiques d'Ottawa, et s'étaient montrés particulièrement sensibles aux problèmes des franco-ontariens. Ces derniers avaient besoin d'institutions universitaires, d'outils de qualité, pour assurer leur survie économique et politique, même si pour le moment nous ne pouvions pas financièrement et académiquement installer un bilinguisme intégral dans le secteur de la médecine et des sciences. L'histoire nous dirait si nous avons tort. Pour le moment, nous faisons confiance en l'avenir avec audace.

À l'occasion du centenaire de l'Université en 1948, le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, nous octroiera \$50,000, en hommage, dit-il, aux Oblats qui avaient œuvré à Ottawa depuis cent ans. Il avouait ne pouvoir faire davantage, l'éducation étant de juridiction provinciale, mais il me confiait, à l'époque : « Je ne vous nuirai pas à Toronto ».

Nous pouvions également entrevoir, à la suite du rapport de la Commission royale Vincent Massey, l'arrivée prochaine des octrois fédéraux aux Universités et Collèges. Ce sera chose faite en 1951. À Québec, on ne nous reprochera jamais de les avoir acceptés.

Le Père Lorenzo Danis et son Conseil provisoire avaient réclamé dès janvier 1946 l'aide du gouvernement ontarien. Leur démarche était restée sans réponse.

En mai 1946, grâce à M. Edmond Cloutier, je rencontre M. Chester S. Walters, sous-ministre des Finances à Queen's Park. Nous devenons de bons amis. Il s'intéresse à notre jeune Faculté, aux franco-ontariens, aux acadiens. Il a des amis à Québec. Il nous suggère une voie d'approche auprès de M. George Drew, premier ministre de l'Ontario.

De son côté, le Père Danis rencontre l'honorable Charles P. McTague, ancien juge de la Cour Supérieure d'Ontario et à ce moment président de la « Securities Commission » à Queen's Park. Catholique ardent, lui aussi s'intéresse à notre Faculté. Comme M. Walters, il nous restera toujours très attaché et dévoué. M. McTague offre au Père Danis une autre formule d'approche auprès de M. Drew. Nous l'acceptons. En deux mots : que M^{sr} Vachon demande au Cardinal James-Charles McGuigan, archevêque de Toronto, de rencontrer l'honorable Drew au sujet de la Faculté de Médecine, M. McTague se chargeant du reste. M^{sr} Vachon fait la démarche demandée. Au cours de l'automne 1946, le Cardinal, l'honorable Drew et M. McTague se rencontrent. Le 13 janvier 1947, le premier ministre ontarien envoie le D^r Kenneth Gray en visite à notre Faculté. Notre deuxième année est alors en pleine activité. Il est favorablement impressionné. Le discours du budget nous accorde \$250,000, à titre d'octroi capital. M. Chester S. Walters nous envoie le chèque le 14 avril 1947 avec les vœux de l'honorable Leslie Frost, ministre des Finances. Nous irons à Toronto, le Père Danis et moi-même, présenter nos remerciements à MM. Drew, Frost, Chester S. Walters, Dunbar et McTague.

Le Père Danis m'avait proposé d'établir un bureau de régents comme à l'Université Marquette. Nous demandons à M. McTague s'il accepterait d'en faire partie. Sa réponse est affirmative. Le bureau des régents constitue la première participation officielle de laïques au gouvernement de l'Université à titre consultatif. Muni des autorisations nécessaires, le Conseil d'administration établit ce bureau en novembre 1948. Les membres en sont : le juge Thibaudau-Rinfret, le juge Patrick Kerwin, MM. A.J. Major, Gaston Vincent, Charles P. McTague, Paul Bonhomme et Lucien Massé. Le Bureau se réunit trois ou quatre fois l'an avec le chancelier M^{gr} Vachon sous la présidence du Recteur avec un secrétaire, membre du Conseil d'administration.

C'est grâce à l'existence de ce Bureau et à la participation de M. Charles McTague que la Faculté de Médecine recevra en 1948 un octroi annuel de soutien, pour le moment, de \$100,000 et d'autres octrois capitaux. M. Chester Walters se réjouit de ces succès et viendra lui-même porter de main à main un deuxième octroi capital de \$250,000.

À peine la Faculté de Médecine est-elle lancée qu'au lendemain de mon arrivée comme recteur, le Père René Lavigne me suggère de commencer une École de sciences appliquées. Nous allons à Québec consulter le Doyen de la Faculté des Sciences de Laval, M. Adrien Pouliot. La réception est enthousiaste. Il est grand temps, nous dit-il, de démarrer. Nous sommes en retard au Canada français. Il nous fait part de ses difficultés à recruter des étudiants pour sa Faculté... Il vient à Ottawa en mai avec son assistant-secrétaire, le professeur Louis Cloutier. Il suggère la création d'une École qui donnerait les deux premières années de sciences appliquées, après une année préparatoire, comme Laval a fait depuis plusieurs années. Débuts modestes. Mais où prendre le personnel qualifié ? Le Père Lavigne n'est que professeur de physique au *High School*... Le projet emballe tellement M. Cloutier qu'il se dit prêt à venir chez nous. Finalement M. Pouliot accepte que son secrétaire, tout en restant à Laval, soit le directeur de l'École. Il préparera le programme, le fera accepter par McGill, Queen's et Laval, de sorte que nos élèves après trois ans seront acceptés dans ces universités pour y compléter leurs études. M. Cloutier viendra, à cette fin, une ou deux fois par mois à Ottawa. Le Père Lavigne sera sur place le secrétaire de l'École. MM. Pouliot et Cloutier nous recrutent le personnel enseignant : quatre jeunes gradués de Laval possédant une certaine expérience. Ici même, nous trouvons deux professeurs à

temps partiel. En septembre 1946, notre École ouvre ses portes avec quarante-deux élèves. Nous les logeons au « Musée », comme la Médecine, l'année précédente.

L'Université d'Ottawa entre vraiment dans l'orbite universitaire. Tout le monde nous le dit. Nous en sommes fiers.

Pendant toute la période allant de 1934 à 1955, le Père Irénée Pigeon, avec ses assistants et quelques secrétaires, dirige l'administration financière de l'Université d'Ottawa. Ce n'est pas un universitaire, mais un religieux qui comprend et aime la mission des Oblats à l'Université. Administrateur hors pair, bourreau de travail, exigeant parfois pour les autres comme pour lui-même, homme de vision : l'Université lui doit beaucoup. En quittant l'Université en 1955, il ira construire la basilique de Notre-Dame du Cap. En 1934, le surplus accumulé de l'Université d'Ottawa est de \$1,060,000. En 1949, il est de \$1,984,000. Entre-temps, le Père Pigeon a présidé à la construction du Séminaire Saint-Paul, du Centre Catholique, de la Faculté des Arts, de la Faculté de Médecine. Il a aménagé les baraques de l'Ovale et réaménagé plus d'une fois le « Musée »...

À l'occasion de la construction et de l'aménagement de la chapelle du Séminaire universitaire, le Père Pigeon est entré en contact avec l'architecte Jean-Serge Lefort. Ce dernier connaît bien l'architecte Edouard Fiset, assistant de M. Jacques Gréber, urbaniste français venu au Canada en 1937 au service du gouvernement canadien et qui reviendra en août 1945 poursuivre le travail d'aménagement de la Capitale nationale.

Le Père Pigeon pense planification et avenir. Il en discute avec les architectes-urbanistes en question et arrive à la conclusion que l'Université d'Ottawa doit rester où elle est, au centre-ville. Il poursuit donc la vieille politique d'expansion territoriale de ses prédécesseurs, en acquérant des propriétés avoisinantes en vue de pouvoir répondre, le moment venu, aux besoins de locaux et d'espace.

Quand j'arrive comme recteur en 1946, le Conseil discute déjà expansion. Les avis sont partagés. Faut-il quitter la Côte-de-Sable ou faut-il y rester ? Pour le moment, nous gardons le *statu quo* et procédons au ralenti.

Il faut dire que les acquisitions du Père Pigeon représentent une source de revenus additionnels. En 1945, cela se traduit par un profit de \$7,000. Le Père Pigeon organise petit à petit un service

d'entretien des maisons louées avec le concours de l'équipe de nos Frères et de quelques employés laïques.

Puis voilà que, le 6 juillet 1948, nous pensons offrir \$250,000 aux Sœurs de la Charité d'Ottawa pour leur ferme d'Hurdman's Bridge (alors noviciat). Nous achèterons de fait que 32,5 acres de cette propriété, le 5 mars 1952.

Entre-temps, désireux d'en avoir le cœur net, nous avons en 1949 invité le Père Joseph Rousseau à venir nous aider à prendre une décision finale. Une étude complète de la situation est entreprise. Les minutes du Conseil, rédigées par le secrétaire d'alors, le Père Rodrigue Normandin, en fournissent à peu près tous les détails. Moins un, cependant.

Entre autres hypothèses, nous avons envisagé de vendre, pour X millions, le campus central et ainsi être en mesure d'aller nous installer ailleurs. La mode était alors aux campus hors centre-ville. Mais qui consentirait à acheter nos édifices ? Le gouvernement fédéral, peut-être. Je m'en fus donc consulter un ami ministre qui, après m'avoir fait comprendre que le gouvernement serait peu intéressé à investir dans des édifices dont la rénovation et l'aménagement lui coûteraient une fortune, me confia, non sans malice : « Si vous tenez tellement à vendre, allez voir l'Université Carleton... ils sauteront tout de suite sur l'occasion ».

À partir de ce moment, il ne sera plus jamais question de déménager. Le Père Pigeon pourra continuer sa politique d'expansion, voire même développer une véritable stratégie d'implantation systématique pour empêcher les courtiers de spéculer à nos dépens. Lorsqu'il quittera l'Université en 1955, la valeur aux livres des maisons louées sera de \$1,420,000, avec un profit annuel net de \$32,000.

De son côté, notre architecte Jean-Serge Lefort pourra commencer à planifier en fonction des développements à venir. D'accord avec le Conseil d'administration, il a déjà adopté à ce moment le quadrilatère Nicholas, King Edward, Mann et Wilbrod, comme périmètre d'expansion du futur campus. En 1948, il visite des campus universitaires américains en compagnie de M. Edouard Fiset qui, lui, a la responsabilité du campus de l'Université Laval. La première esquisse de ce que l'on appellera plus tard le plan directeur date de 1944.

Enfin, je signale le problème de la Faculté de Droit. Nous y songions depuis quelque temps. Mais cela nous paraissait une impos-

sibilité, compte tenu du monopole détenu par Osgoode Hall à Toronto. En 1952, je rencontre l'honorable Gérard Fauteux, aujourd'hui chancelier de l'Université d'Ottawa, chez le juge Thibaudeau-Rinfret. On me présente à ce nouveau membre de la Cour Suprême comme recteur de l'Université d'Ottawa. Il me pose aussitôt la question suivante : « Avez-vous une Faculté de Droit ? » Devant ma réponse négative, il s'écrie : « Alors ce n'est pas une vraie université ! » Piqué au vif, je lui demande plus tard audience à la Cour Suprême. Il me reçoit. Au cours de l'entretien, il émet l'opinion que nous pourrions commencer par une Faculté de Droit civil, même en Ontario : « Je suis sûr, précise-t-il, que M. Maurice Duplessis verrait d'un bon œil que le droit civil soit enseigné hors du Québec ».

Avec l'approbation du Conseil d'administration, j'entame des démarches auprès du Barreau du Québec. Je rencontre le secrétaire, M^e Charles Coderre, qui m'inscrit à l'agenda de la réunion du Barreau du 24 juin 1952. Je présente un mémoire demandant la fondation d'une Faculté de Droit civil à l'Université d'Ottawa et un amendement de la loi du Barreau en vue d'autoriser ce dernier à accepter des diplômés de l'Université d'Ottawa. L'assemblée sur division approuve la pétition et recommande au gouvernement du Québec l'amendement sollicité.

La première manche est gagnée. Le Père Rodrigue Normandin, mon successeur, continuera les démarches à Québec. La Faculté de Droit civil ouvrira ses portes en 1953 avec dix-neuf élèves. L'honorable juge Gérard Fauteux en sera le premier doyen.

En 1950, l'Université d'Ottawa compte trois mille neuf cents étudiants dont six cents au *High School*. Des octrois fédéraux nous ont été versés pour la première fois en février 1952 (\$160,000). Des crédits spéciaux pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences sont débloqués à Toronto. La Faculté de Droit est sur le point de naître. Nous avons encore quelques ennemis, mais aussi beaucoup d'amis. D'autres crises viendront, de croissance, celles-là. Elles seront rudes et pénibles. Mais nous saurons y faire face. Comme dans le passé.

Jean-Charles LAFRAMBOISE, o.m.i.
Université Saint-Paul, Ottawa